



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

LA GAUCHE FACE L'EUROPE

Contribution aux rencontres internationalistes
SOKOA III

MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Alberto Frias

du groupe écologiste basque EGUZKI

CONTRIBUTION

1. INTRODUCTION
2. MONDIALISATION, EUROPE ET ÉTAT-NATION
3. LA MÉTROPOLISATION DU TERRITOIRE
4. RÉPERCUSSION SPATIALE DE LA MONDIALISATION
5. TERRITOIRE ET IDENTITÉ
6. CONCLUSIONS
7. RÉOLUTIONS
8. ANNEXE : Bases pour un modèle de développement alternatif



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN **Nazioarteko topaketak 2006** **SOKOA III**

1.- INTRODUCTION

1) Avec l'intime conviction que nous sommes en train d'assister aux derniers rôles d'une certaine forme de relation avec le territoire, de l'interpréter, de se sentir comme une partie de l'écosystème, en somme d'une certaine façon de vivre, qui dans des vagues successives laisse sa trace indélébile sur la terre et dans la conscience des êtres qui vivent sur cette terre, cette contribution prétend être seulement un appel à la réflexion, une invitation à nous arrêter en cours de route et penser. Les forces aveugles de l'économie, les règles du marché, les impératifs de la mondialisation, nous emmènent-ils là où nous voulons aller ? L'Europe qu'ils sont en train de construire n'est-elle pas une fleur carnivore ?

2) L'image que nous avons eue de l'Europe, durant longtemps, c'était au travers de toute une série de concepts tels que le respect de l'environnement ou des droits sociaux, mais aujourd'hui cette image n'est plus qu'un masque de la réalité. L'Europe verte, sociale et solidaire est un cadavre dont l'enterrement n'a pas été encore officialisé, mais dont la fétidité est déjà insupportable. Le chemin entrepris par la mondialisation et/ou la régionalisation de l'économie s'est accéléré avec l'actuel processus constitutif de l'Union européenne. Les paramètres retenus dans le Traité établissant une Constitution pour l'Europe font avorter dès le départ la possibilité d'établir des modèles de développement démocratique.

3) Avec la constatation que dix années après la Conférence de Rio l'utilisation non-discriminée du concept de développement durable n'a pas servi pour la mise en oeuvre de politiques réelles et effectives afin de pallier le caractère insoutenable de l'actuel système économique, la rhétorique sur le développement durable s'est révélée un authentique rideau de fumée parce que l'objectif qu'on a en réalité poursuivi est de rendre présentable ce qui est insupportable. La Commission de l'Union européenne, en 2002, dans sa communication au Conseil et au Parlement européen, à l'occasion du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, reconnaît que les espoirs créés à Rio de Janeiro n'ont pas été accomplis : « *La pression sur l'environnement et les ressources naturelles a augmenté depuis lors et la pauvreté a continué à augmenter au niveau mondial. Reconduire la production et la consommation sur une voie durable est encore quelque chose plus rhétorique que réel* ».

4) Ces dix dernières années la pression sur l'environnement et l'augmentation de la pauvreté ont augmenté malgré la prolifération des accords et des traités approuvés dans le cadre de l'Union européenne : le Livre vert de la Communauté européenne, la Charte d'Aalborg des villes européennes pour la durabilité, la Déclaration de Hanovre, le Livre blanc sur la politique européenne des transports, le cinquième et le sixième Programme d'action de l'Union européenne pour l'environnement ou bien la Communication de la Commission du 11 février 2004, « Vers une stratégie thématique pour l'environnement urbain ».

5) Cette situation de départ s'est aggravée avec le Traité établissant une Constitution pour l'Europe où on fait un pari pour une Europe du capital, une Europe où la libre circulation des capitaux et des marchandises sont ses principaux signes d'identité, avec des compétences exclusives pour « l'union douanière, les normes sur la concurrence, la politique monétaire et la politique commerciale commune », laissant entre les mains des États les politiques sociales qui sont à la baisse, à cause de l'encouragement de la mobilité des travailleurs, de façon à trouver « normales » la délocalisation et la prééminence des multinationales.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN

Nazioarteko topaketak 2006

SOKOA III

6) Dans cette constitution pour l'Europe on fait un pari pour que les points forts du secteur primaire soient la productivité et la création d'un marché propre qui, loin de répondre aux intérêts du secteur, laisse son avenir entre les mains du marché et des entreprises agroalimentaires, puisqu'on veut une agriculture sans agriculteurs, sans évaluer sa multifonctionnalité et sa relation avec l'environnement et la culture. Particulièrement sanglant est l'abandon par le Traité des documents approuvés par la Communauté européenne elle-même et par d'autres organismes internationaux tels que les Nations unies, tandis qu'il consacre un chapitre aux réseaux transeuropéens des transports, des télécommunications et de l'énergie, sans faire aucune mention des aspects environnementaux qui résultent de ce pari.

7) Ce Traité constitutionnel est le traité de la globalisation financière, de l'abandon de l'aspect social, du dédain des thèmes environnementaux, de l'imposition des règles du jeu par des agents économiques. En définitive, ce Traité est le traité du capital et non celui de la citoyenneté ni celui des peuples.

8) Face au schisme entre le discours et la réalité que nous avons devant nos yeux, il est nécessaire de prendre en main notre participation dans la gestation du modèle de territoire et de développement que nous voulons pour l'avenir de l'Europe, sous peine de nous transformer en spectateurs passifs de notre propre histoire. Le défi est très important, puisque dans le moment historique que nous sommes en train de vivre, ce qui est déterminant n'est pas la qualification du modèle de développement ou de société, mais la vitesse avec laquelle se produisent les changements ; vitesse qui dans beaucoup de cas rend impossible l'appréhension de la réalité pour se situer face à elle ; l'analyser et prendre position d'une manière consciente est la seule formule pour que la force et le courage de la collectivité ne se voient pas entraînés par le tourbillon européiste - globalisateur - déchaîné.

9) Face à ceux qui, au nom du développement durable, cherchent en réalité une croissance illimitée, impossible et indéfendable, nous défendons, sur la base d'une participation réelle de la citoyenneté, la nécessité d'un vaste consensus social pour le modèle de l'Europe que nous voulons pour notre avenir et la mise en valeur des potentialités endogènes du territoire, pour ainsi pouvoir nous confronter aux chants de sirènes des nouveaux apprentis-sorciers sans pouvoir suffisant pour contrôler les démons par eux invoqués.

2.- GLOBALISATION, EUROPE ET ÉTAT-NATION

« Si les hommes définissent leurs situations comme réelles,
elles sont réelles dans leurs conséquences »

Théorème de Thomas

10) La prolifération du terme « globalisation » non seulement dans le domaine de l'économie, mais aussi dans tous les domaines de la vie et son utilisation non-discriminée par les médias, n'est pas une utilisation innocente. Sa mission est celle de « fabriquer une réalité virtuelle pour créer ainsi une voie de construction artificielle de la réalité sociale ». Dans ce cadre, le processus de construction européenne s'est révélé comme un authentique rideau de fumée pour cacher les aspects les plus sanglants que la réorganisation du système économique



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN

Nazioarteko topaketak 2006

SOKOA III

et son pari pour des modèles de développement qui présentent un grand impact social et environnemental, en plus d'être des modèles de développement radicalement non solidaires et d'exclusion.

11) La « globalisation » ne constitue pas un concept univoque. Sous un même terme nous parlons, en même temps, d'une réalité objective, d'une évolution du système économique et, fondamentalement, d'une idéologie. Pour ne pas transformer la politique économique en un jeu de miroirs, en une tautologie qui inonde tous les recoins possibles et pour ne pas tomber dans la tentation de faire une lecture réductrice où le secteur économique est dépourvu de sa dimension sociale, ou bien pour ne pas oublier les interactions qui existent entre l'écologie et le secteur politique, il faudrait, avant d'examiner quelques problématiques concrètes telles que la fonction et l'importance de l'État ou la répercussion spatiale de la restructuration, étudier et comprendre si nous nous trouvons face à un scénario de globalisation, de régionalisation ou d'internationalisation de l'économie.

12) Ce qui est plus ou moins clair, c'est que le projet de l'Europe est intrinsèquement uni au développement du processus de globalisation capitaliste, dont le texte du Traité établissant une Constitution pour l'Europe est l'expression ultime, parce que ce Traité constitutionnel est le traité de la globalisation financière, de l'abandon de l'aspect social, du dédain des thèmes environnementaux, de l'imposition des règles du jeu par des agents économiques. En définitive, ce Traité est le Traité du capital et non celui de la citoyenneté ni celui des peuples.

13) Cette Europe des peuples que préconisait le PNB (Parti nationaliste basque) dans les Aberri Eguna [jour de la patrie basque] des années trente, s'est transformée en un Comité de Régions qui n'est plus qu'un bureau où sont faits des rapports qui ne sont en aucun cas inaliénables. Pour en arriver-là, inutile de tant crier.

14) Le nationalisme bourgeois rejoint la conception technocratique aculturelle du néolibéralisme espagnol dans la défense d'un projet de l'Europe qui place le Pays basque face aux données suivantes : le respect scrupuleux de la division internationale du travail déjà établie, la désintégration du fait national basque et son inclusion dans la région Transaquitaine comme partie de l'Axe Atlantique et l'instrumentation des caractéristiques endogènes comme adaptation des caractéristiques locales aux besoins de l'internationalisation du capital.

15) La plupart des éléments auxquels se conforme le fonctionnement du système économique ont leur propre histoire liée à la globalisation, mais leur caractéristique dominante est leur manque d'uniformité. La phase actuelle montre des différences qualitatives par rapport aux phases précédentes ; il y a de nouveaux marchés, de nouveaux participants, de nouveaux instruments, un cadre régulateur moins automatique dans un contexte multipolaire et une croissance spectaculaire des flux financiers bruts.

16) Dans une perspective historique les tendances apparemment les plus solides s'avèrent contingentes, comme oublier la réversibilité potentielle des situations n'étant pas recommandable, même si elles sont, à un moment donné, très dominantes. Cette réflexion est spécialement intéressante, puisque les activités « dures » sur le territoire sont dans une bonne mesure irréversibles.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

17) À mesure que la globalisation, et la mobilité du capital, des entreprises et des travailleurs, avancent, il sera chaque fois plus difficile que les gouvernements puissent faire une politique de redistribution des revenus. Les gagnants de la globalisation seront ceux qui ont le plus de mobilité.

18) La mobilité se transforme, pour les entreprises et pour les personnes les plus riches et pour celles qui ont une qualification élevée, en une cause fondamentale de l'efficacité et de la compétitivité, puisque grâce à la globalisation ils peuvent déplacer leurs productions là où les coûts sont les plus bas, ils peuvent placer leur capital dans des endroits où la rentabilité du capital, après impôts, est la plus élevée et ils peuvent vendre leur travail dans des endroits où les salaires, une fois déduits les impôts, sont les plus élevés. Même si la majorité des électeurs est en faveur d'une augmentation des impôts pour compenser les « perdants » du processus de globalisation, le « marché », c'est-à-dire ces mêmes entreprises et institutions financières, peuvent les éviter grâce à leur mobilité.

19) Puisque la capacité d'un gouvernement pour réaliser des dépenses d'investissement, consommation ou transferts dépend de sa capacité pour imposer et récolter des impôts, la mobilité des facteurs de production, qui sont ceux qui produisent fondamentalement la plus grande quantité de recettes publiques, rendra chaque fois plus difficile le maintien de la capacité de dépenses des États.

20) La main d'œuvre est le facteur de production le moins mobile, à cause de ses racines familiales, culturelles ou idiomatiques et, par conséquent, il est plus facile de la grever d'impôts. Ainsi les gouvernements ont pu continuer à augmenter les dépenses publiques, en transférant le poids de la perception d'impôts du capital vers les revenus du travail. La mobilité différente des facteurs de production est à la base du différent degré de contribution fiscale.

21) La contribution se déplacera vers les revenus des facteurs et actifs moins mobiles, c'est-à-dire, sur le travail de qualification moyenne et faible, sur les biens immobiliers, sur les moyennes et petites entreprises, ainsi que sur les dépenses et non sur les rentes ; jusqu'à ce qu'il existe une plus grande harmonisation fiscale ou une forte réduction de la fiscalité et, par conséquent, en fonction de la capacité des États et des gouvernements à réaliser une politique économique et sociale.

22) En même temps, les demandes d'une plus grande protection augmentent, mais par le fait que les recettes publiques de l'État diminuent et en privatisant les activités de la sécurité sociale, ce sont les citoyens eux-mêmes qui devront se charger de leur coût. L'arrivée de l'euro comme monnaie unique et les accords de stabilité budgétaire poussent dans la même direction.

23) Le scénario que nous venons de décrire nous met en face d'une contradiction. Celle qui existe entre la nécessité d'une plus grande protection sociale pour les « perdants » du processus de globalisation d'une part, et la difficulté des États pour obtenir les ressources nécessaires pour la satisfaire d'autre part. Le résultat de cette contradiction, dans le cas où on ne trouve pas une solution économique et aussi sociale, peut être un rejet populaire de l'actuel processus de globalisation. Cette réaction commence à être perçue dans des conflits associés à la délocalisation, comme celui de l'entreprise « Caballito » à Gasteiz qui a menacé de transférer la production en Pologne.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

24) D'autre part, la globalisation de l'économie et des marchés a un impact dans l'actuelle conception de l'État, dans ses fonctions et dans ses politiques, ce qui peut conduire à la possibilité d'une restructuration profonde et d'une redéfinition de l'État.

25) Certains des substrats économiques et politiques de l'État bourgeois se détériorent avec l'ouverture et la globalisation économique. Une de ses bases, l'auto approvisionnement national a été détruit. Le développement des technologies de la communication, du transport et de l'information font que l'idée d'État-nation se détériore et se voit imposée des grands secteurs d'intégration régionale, tel le cas paradigmatique de l'Union européenne.

26) La souveraineté des États est mise en question, en raison de la difficulté pour les gouvernements de réduire la dépendance des marchés financiers globaux. Face à cette révolution globalisatrice sur les marchés internationaux, les États n'ont aucune autre possibilité que de redéfinir leurs fonctions, leur rôle et leur grandeur. Cette redéfinition a beaucoup de détracteurs et est en train d'aider certaines attitudes les plus réactionnaires à s'organiser, telles que les progrès électoraux et idéologiques des nationalismes réactionnaires et intégristes (l'Autriche, la France, l'Espagne, etc.).

27) Dans ce scénario, la collaboration entre le secteur public et le privé prend un rôle protagoniste croissant. On demande à l'État la supervision des règles du jeu, mais en laissant le secteur privé se réorganiser, en collaboration avec les secteurs tels que l'éducation, la santé, la sécurité sociale ou les pensions.

28) Selon cette ligne, il y a divers secteurs européens qui défendent la perte des pouvoirs économiques par les États et leur affaiblissement, de façon que la seule possibilité pour avoir un développement des politiques social-démocrates soit à l'échelle multinationale. C'est un des points sérieux à accomplir pour les institutions européennes

29) Face aux thèses globalisatrices qui défendent l'apparition d'un nouvel ordre économique sans précédent dont le centre d'activité serait les entreprises transnationales, avec un pouvoir supérieur à celui des États et par conséquent avec capacité pour forcer leurs politiques publiques ; les preuves empiriques soulèvent d'autres présupposés : l'activité économique mondiale est primordialement effectuée hors du cadre des entreprises multinationales qui contrôlent seulement un tiers de l'activité, de telles multinationales ne seraient que des entreprises nationales qui se sont étendues à d'autres pays, avec leur centre d'opérations dans un pays ou une région, avec laquelle elles maintiennent une relation très étroite.

30) Il ne faudrait pas parler, encore, de globalisation mais plutôt de régionalisation de l'activité économique autour des trois États hégémoniques : États-Unis, l'Allemagne et le Japon, qui ont constitué les trois régions économiques les plus importantes : l'Amérique du Nord, l'Union européenne et la zone Asie du sud. La plus grande partie de l'activité économique d'aujourd'hui dans le monde est intrarégionale et interrégionale, non globale. La peur d'un changement dans les relations de force entre les pouvoirs hégémoniques suite à l'apparition (explosion définitive) des économies émergentes telles que la Chine, ou des accords économiques pour la coopération entre des pays sud-américains (axe Brésil, Argentine, Venezuela...), provoque en réalité une période que nous pourrions qualifier de nouvelle « guerre froide » avec des épisodes très chauds, tels que les invasions successives réalisées par les États-Unis pour maintenir le contrôle



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

sur les ressources pétrolières. Le Traité établissant une Constitution pour l'Europe va dans ce sens en suivant les pas du parti républicain yankee triomphant.

31) En 1995, 75% du flux mondial de capital productif a eu lieu en Amérique du Nord, dans l'Union européenne et dans la zone Est Asiatique. Dans le cas de l'Union européenne la plus grande partie du capital investi dans des activités productives vient de l'épargne nationale effectuée dans chaque État.

32) L'évolution de l'Union européenne vers un marché unique avec une totale mobilité des capitaux, des biens et des services, des ressources humaines et des personnes, ne suppose pas une unité dans les secteurs sociaux, l'État national continue à être le responsable de son État du bien-être. Les règles du jeu sont marquées globalement pour l'ensemble de l'espace économique européen, mais les conditions dans lesquelles cet espace économique se développe varient en fonction des États.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

3.- LA METROPOLISATION DU TERRITOIRE

33) La Charte européenne d'Aménagement du Territoire de 1983 exprimait un nouveau concept : « L'aménagement du territoire est l'expression spatiale des politiques économique, sociale, culturelle et écologique de toute société. Il est à la fois une discipline scientifique, une technique administrative et une politique conçue comme une approche interdisciplinaire et globale tendant à un développement équilibré des régions et à l'organisation physique de l'espace selon un principe directeur ».

34) Parmi ses caractéristiques, la Charte souligne que l'aménagement du territoire doit être « démocratique », en assurant la participation de la population concernée, et « global », en assurant la coordination des différentes politiques sectorielles .

35) Avec l'utilisation rationnelle du territoire qui est un de ses objectifs fondamentaux « il vise à maîtriser en particulier l'implantation, l'organisation et le développement des grands complexes urbains et industriels, des grandes infrastructures et à assurer la protection des terres agricoles et forestières ».

36) Par conséquent les composants de base de l'aménagement du territoire dans le cadre communautaire étaient les suivants : un concept large de l'aménagement du territoire, son caractère démocratique et global (coordination des politiques sectorielles), éviter le déterminisme économiste, contrôler le développement industriel et urbain en protégeant les zones agricoles et utilisation de paramètres environnementaux pour déterminer les utilisations du sol.

37) La politique d'aménagement du territoire devra tenir compte aussi bien de la planification économique que de la préservation de l'environnement. En prenant en compte les décisions sur la politique de planification économique pour la réalisation d'un développement qualitatif ; en corrigeant les déséquilibres régionaux, et aussi sectoriels entre les divers secteurs économiques de sorte que les plans d'aménagement territoriaux matérialisent les prévisions correspondantes et les réserves du sol pour rendre effectifs les critères de la planification économique qui se matérialiseront dans le développement de la législation sectorielle. En même temps, il faut étudier toutes les alternatives possibles et adopter la meilleure pour une utilisation rationnelle du sol à travers l'utilisation d'un paramètre environnemental. Ce paramètre implique que c'est l'environnement physique qui détermine les utilisations du sol et non l'inverse.

38) La Charte européenne d'Aménagement du Territoire a comme objectif d'adopter des « principes communs visant en particulier à réduire les disparités régionales et parvenir ainsi à une meilleure conception générale de l'utilisation, de l'organisation de l'espace, de la répartition des activités, de la protection de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de la vie, tendant principalement à réduire les inégalités régionales et atteindre ainsi une meilleure conception générale d'utilisation et d'organisation de l'espace, de la protection de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de vie ».

39) Dans le préambule il est mentionné une « remise en cause des principes régissant l'organisation de l'espace afin d'éviter qu'ils soient entièrement déterminés par des objectifs économiques à court terme », et souligné l'importance de la participation des citoyens dans cette matière, « les citoyens européens doivent avoir la possibilité de participer, dans un cadre



EZKERRA EUROPAREN ATARIAN **Nazioarteko topaketak 2006** **SOKOA III**

institutionnel approprié, à la mise en place et à l'application de toutes mesures d'aménagement du territoire ». L'importance de cette participation nous la trouvons aussi dans le texte : « toute politique d'aménagement du territoire quel que soit son niveau doit être basée sur la participation active du citoyen. Il est indispensable qu'il soit informé de manière claire et compréhensible à tous les stades du processus de planification et dans le cadre des structures et procédures institutionnel ».

40) Donc, vingt années après, le modèle de développement établi par les forces économiques et politiques qui proposent ce type de constructions européennes a fait table rase des ces principes, nous plaçant dans une situation de totale dépendance des intérêts financiers et spéculateurs. C'est dans ce scénario, celui du dérèglement et du laissez faire, que les différents territoires européens veulent se situer.

41) Dans une Communication de la Commission « Vers une stratégie thématique pour l'environnement urbain (COM[2004] 60) » : « *La prise en compte insuffisante des implications environnementales des décisions politiques et l'absence de planification systématique en vue d'un environnement urbain de haute qualité comptent parmi les causes principales de la situation actuelle, qui pèse à la fois sur l'environnement, sur l'économie urbaine et sur les citoyens* ».

42) La recherche d'un rôle propre pour le Pays basque dans le contexte des grands axes européens, avec la génération « d'une masse critique » suffisante implantée autour des capitales du Sud et du BAB (Bayonne-Anglet-Biarritz) au Nord, qui ont été transformées en espaces métropolitains, est une stratégie qui s'enchaîne avec les nouvelles formes d'intervention sur le territoire émanant du processus globalisateur et de son reflet dans la continentalisation de l'économie.

43) Le pari pour un Axe Atlantique en décadence face à l'Axe Méditerranéen émergeant, à travers la création d'un réseau de villes - régions métropolitaines - interconnectées (axe Oslo-Lisbonne), justifie en soi même pour les gestionnaires régionalistes basques l'imposition de tous les réseaux de transport de haute densité (train à haute vitesse, autoroute Eibar-Gasteiz, etc.), sans tenir compte que ces réseaux nous rendent plus dépendants de l'axe Paris-Madrid et qu'en même temps ils éloignent, en termes d'articulation économique et centralisation territoriale, les différents territoires du Pays basque (c'est l'effet connu comme « succion par les pôles »).

44) L'État-nation voit en danger son rôle central dans l'économie. Pour aller à l'encontre de ce danger, il adapte ses fonctions. Mais, il y a une autre force qui met en danger le rôle de l'État, puisqu'elle lui dispute le monopole dans la génération des avantages comparatifs et dans son aptitude pour la gestion des relations de proximité.

45) La génération des avantages comparatifs n'est pas seulement le fruit des variables abstraites, universelles, telles que la technologie, les entreprises, le marché et l'économie, mais plutôt la synthèse, toujours problématique de ces variables avec un contexte spécifique. Pour expliquer les prestations différentielles, il faudrait examiner la synthèse effectuée par la technologie avec la culture, par les entreprises avec l'environnement, par les marchés avec les relations non marchandes, par l'économie avec la société.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

46) L'appel à récupérer la dimension territoriale entre les catégories de base de la pensée économique, peut être compris comme une invitation à l'économie pour s'approprier à nouveau du territoire, comme le maillon nécessaire pour la production systémique de la valeur et des avantages compétitifs, en même temps que serait mis l'accent dans le déplacement du niveau national au local.

47) Sur l'affaiblissement de l'État-nation, certains parlent d'une crise de caractère opérationnel et de légitimité : « L'État-nation paraît en effet de moins en moins capable de contrôler la globalisation de l'économie, les flux d'information et les réseaux criminels... La plupart des problèmes qui affectent la vie quotidienne, c'est-à-dire, l'éducation, la santé, la culture, le sport, les équipements sociaux, le transport urbain, l'écologie locale, la sécurité des citoyens et le plaisir de vivre dans notre quartier et dans notre ville, sont de la compétence et dans la pratique des organismes locaux et des organismes des Communautés autonomes... L'identité des gens s'exprime, toujours plus, dans un cadre territorial différent de l'État-nation moderne. L'État-nation perd force à haut niveau et il s'affaiblit par le rôle chaque fois plus fort des identités régionales ou nationales, par le niveau inférieur ».

48) Le renforcement du rôle politique des gouvernements locaux serait une conséquence du paradoxe apparent entre le fait que le contexte territorial dans une économie globalisée est un élément décisif pour générer une certaine compétitivité entre les unités économiques, que la constatation que la production et la gestion de l'habitat et des équipements collectifs se trouvent dans la base sociale de la productivité de la nouvelle économie, et le fait que ces deux points sont du ressort des gouvernements locaux et régionaux.

49) Ce qu'on n'arrive pas à bien comprendre dans cette proposition est le fait que dans ces théories « les réseaux des villes peuvent se constituer en acteurs collectifs puissants et dynamiques dans la scène économique globale, capables de négocier avec les corporations multinationales et les institutions supranationales ». Il paraît excessivement risqué de prédire une telle capacité de négociation pour des structures émergentes, là où les États ont échoué en dépit du fait de disposer d'un arsenal d'outils en matière économique très supérieur à ces réseaux.

50) Comme contrepoids, nous pouvons considérer que « le cadre formé par l'État joue encore un rôle puissant d'expression d'identité politique et culturelle et, par conséquent, de cohésion sociale, économique et territoriale », puisque « les États-nation se trouvent impliqués dans les formes émergentes de (dé)régulation des marchés internationaux. Les fonctions centrales de l'État-nation sont, toujours plus, en relation avec la tutelle et avec la provision de légitimité des mécanismes de gouvernement supranationaux et infranationaux. En plus, puisque le facteur travail est le facteur le moins mobile, la régulation de la population à travers des politiques sociales se profile comme un des vecteurs centraux des fonctions des États. En réalité, c'est un domaine exempt d'harmonisation internationale. Cette fonction est rattachée avec un des aspects inhérents à l'État-nation : la recréation de l'identité collective comme institution qui cristallise les relations sociales ».

51) Face à la nouvelle articulation de l'économie globale autour des réseaux de villes qu'on entrevoit, l'État-nation européen ne reste pas statique, puisqu'il réagit en redéfinissant ses fonctions et formes d'intervention, en faisant sien avec force le nouveau paradigme d'intervention de l'État-nation et la fonction de pont que l'État peut jouer entre le niveau le plus



EZKERRA EUROPAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

élevé et le plus bas, ainsi que la prise de possession, en exclusivité, des compétences en matière sociale, fait que lui accorde une légitimité renouvelée. Dans ces conditions, on comprend parfaitement le refus de l'État espagnol d'en finir avec la caisse de maladie unique, ainsi que le développement des attitudes les plus enragées du nationalisme espagnol.

52) Le fait d'affirmer que l'État nation n'est plus l'espace économique le plus significatif et que l'entreprise ne peut pas non plus déterminer sa compétitivité sans un environnement favorable, et situer le système urbain-régional comme l'espace économique le plus significatif, parce que la ville est actuellement le noyau où se génèrent les synergies qui détermineraient la productivité et la capacité d'innovation, laisse de côté une réflexion juste. Celle de la redéfinition de la souveraineté nationale dans l'Union européenne : la souveraineté nationale passe « par la consolidation de l'exclusivité des compétences de l'État à deux niveaux d'activité centrale : l'activité sociale et l'activité du territoire (pont entre le niveau régional et le niveau supranational) ».

53) Le Traité établissant une Constitution pour l'Europe défend le concept selon lequel les compétences exclusives pour les institutions communes « dans l'union douanière : normes sur la concurrence, la politique monétaire et la politique commerciale commune », en laissant entre les mains des États les politiques sociales qui s'uniformisent à la baisse puisque le traité donne la priorité à la mobilité des travailleurs, donnant ainsi carte blanche à la délocalisation et à la prééminence des multinationales.

54) Ce sont précisément les États qui, à partir de leur position centrale dans la scène mondiale, ont limité leur propre souveraineté, non en faveur des organismes politiques supranationaux, mais en faveur du dérèglement, de la prééminence absolue du marché et de leurs agents centraux : les entreprises transnationales. Visualiser, faire surgir l'alliance entre le libéralisme et l'État-nation pour permettre la construction de l'Europe à partir des normes sociales, serait un présupposé nécessaire, mais non suffisant.

55) Avec l'établissement de l'Organisation Mondiale du Commerce en janvier 1995 à Marrakech, comme aboutissement de la Ronde de l'Uruguay du GATT, la politique internationale des dix dernières années a été dominée par des tentatives constantes pour créer un marché mondial, sans frontière, où le capital et les biens (mais non les gens) puissent librement se déplacer, réglés seulement par la loi de l'offre et de la demande. Sous la pression du marché global, les gouvernements choisissent le sacrifice des biens publics en faveur de la recherche de l'intérêt commercial du secteur privé. Puisque les gouvernements sont obligés d'offrir des conditions favorables pour attirer le capital spéculatif, ils sont réticents à établir des nouveaux règlements ou à faire appliquer les règlements existants.

56) Quand le coût du transfert des unités de production d'un pays à un autre diminuera considérablement, les entreprises transnationales pourront choisir librement les conditions politiques et institutionnelles les plus favorables pour leurs négoce autour du monde. Ainsi, le pouvoir économique se convertit en pouvoir politique, puisque les entreprises peuvent influencer sur la génération d'emplois et même sur les impôts, et empêcher l'accomplissement des règlements urbains, sociaux et environnementaux.

57) C'est avec ce point de vue que prennent une importance croissante les nouvelles stratégies du développement territorial, dans la tension entre la déterritorialité du capital - avec



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN

Nazioarteko topaketak 2006

SOKOA III

une vision du territoire comme simple support - et la territorialité concrète. Dans l'opposition de ces deux logiques, la globale-transnationale et la socio-régionale, se situe la planification régionale, faite depuis les territoires, et qui devrait assumer une certaine vocation de résistance.

58) La nouvelle géographie économique se déplace ainsi sur les espaces à géométrie variable plus que sur les territoires construits ; elle se déplace sur les espaces métropolitains aux limites diffuses soumises à de grandes tensions, plus que sur les villes socialement et urbainement structurées. L'espace métropolitain comme cadre économique émergent se transforme ainsi en un creuset où les nouvelles tensions et les contradictions brisent ses structures institutionnelles et ses mécanismes de régulation.

59) Les nouveaux « planificateurs », transformés en apprentis sorciers sans pouvoir suffisant pour contrôler les démons par eux invoqués, ont remplacé dans la pratique la concertation sociale nécessaire par des cénacles de groupes avec des intérêts privés et par des processus de participation virtuelle. Ils sont en train de transformer les finances locales en des trous noirs énormes, en même temps qu'ils tendent à dévier les parties des frais publics consacrés à la culture ou la couverture de situations d'urgence sociale vers des investissements dans des infrastructures pour les transports et les télécommunications, tandis qu'ils préconisent la privatisation des services publics de base – le cas de Londres est paradigmatique en ce sens - et l'instauration d'entreprises mixtes sous contrôle du capital privé, sous l'euphémisme d'une gestion patronale plus efficace.

60) Ces problèmes décrits, inhérents aux grandes agglomérations urbaines (dé)structurées en tant qu'espaces métropolitains générateurs d'avantages comparatifs, sont très graves, mais leur talon d'Achille est leur déficit démocratique brutal. Aussi bien dans sa genèse que dans son développement, les gouvernements métropolitains – configurés en tant qu'organismes supramunicipaux – ne sont pas élus directement et les citoyens ne les perçoivent pas comme quelque chose de proche qu'ils peuvent contrôler. L'impossibilité d'exercer une pression directe par les citoyens et l'absence de mécanismes de contrôle comparables aux mécanismes de contrôle établis, jusqu'à présent, pour les villes, transforment le gouvernement des métropoles en une réincarnation du despotisme éclairé.

4. - RÉPERCUSSION SPATIALE DE LA GLOBALISATION

61) Le modèle territorial qui correspond au capitalisme avancé est la région métropolitaine, modèle qui présente une délimitation imprécise dans le territoire. La région métropolitaine impliquerait une plus grande diffusion de la croissance dans l'espace et comporterait une difficulté croissante pour établir des limites claires entre les secteurs ruraux et les urbains, avec le résultat d'une plus grande dispersion des activités dans la sphère métropolitaine et régionale.

62) Cette forme spatiale se trouverait liée à une production caractérisée par une plus grande décentralisation de l'activité productive dans l'espace, avec la concentration parallèle de l'activité tertiaire, surtout du secteur tertiaire avancé et du secteur financier, et par les nouvelles modalités qu'adopte la reproduction de la force du travail et la vie quotidienne. Le modèle territorial est présidé par un énorme accroissement du besoin de transport et parallèlement d'un accroissement de la consommation d'énergie.



EZKERRA EUROPAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

63) Cette nouvelle forme spatiale est très différente selon la fonction qu'accomplit l'espace métropolitain dans la Nouvelle Division Internationale du Travail, avec une caractéristique en commun : une forte concentration de population dans l'espace, mais avec des différences en fonction du rôle de cette population et de l'activité qu'elle développe, ainsi qu'en relation à sa structure, forme et fonctionnement.

64) Les « villes globales » où on place les services avancés et le noyau de l'activité financière, exercent des fonctions centrales de gestion, de coordination et de contrôle d'un modèle productif de base planétaire, face à l'absence d'un autre type de mécanismes régulateurs. L'économie globale est gérée et contrôlée depuis certaines villes ou, plus concrètement, à partir de certaines régions métropolitaines qui exercent cette fonction de « commando » : New York, Londres, Tokyo, Paris, Francfort et Los Angeles.

65) L'intense développement des fonctions de gestion, de planification et de contrôle de la production mondiale dans le Centre, les services avancés, qui conjointement avec l'activité financière accomplissent un rôle central dans le fonctionnement du capitalisme avancé, ont besoin des espaces pour s'installer interconnectés entre eux et avec les centres de production décentralisés au niveau planétaire.

66) Le système productif des villes et des régions urbaines les plus dynamiques est formé par des activités industrielles de haute technologie (microélectronique, biotechnologie, robotique ou aérospatiale), par des activités manufacturières avec une production différenciée à travers l'introduction d'innovations, par des activités avancées de services (marketing, conception ou assistance technique), par des services financiers et de loisir.

67) La globalisation est en train de créer un nouvel ordre international et une nouvelle division internationale du travail, où l'augmentation de la concurrence impliquerait des processus de restructuration productive dans des pays, des régions et des villes. Les entreprises ne se concurrencent pas toutes seules, elles le font conjointement avec les sphères productives et institutionnelles, de telle sorte que la globalisation conduit à une nouvelle organisation du système des villes et des régions, en accord avec la nouvelle division internationale du travail. L'élément différentiel du scénario actuel serait donné par l'insertion des nouveaux espaces de production et d'innovation dans de multiples réseaux stratégiques.

68) La logique de la globalisation fait que les villes et les régions se concurrencent entre elles à l'échelle internationale. Cela les aide à renforcer leurs avantages compétitifs à travers l'amélioration des ressources locales, la différenciation de leurs systèmes productifs et leur spécialisation par rapport aux autres villes et régions du système global.

69) En tout cas, la sphère territoriale, c'est-à-dire, le cadre local, acquiert une dimension nouvelle et décisive quand elle a une incidence sur l'efficacité des entreprises locales et le processus de globalisation. Le territoire est considéré comme une ressource économique qui offre une prestation spécifique : l'intégration flexible entre la production et la consommation de manufactures et de connaissances.

70) Le rôle des actuels niveaux de globalisation est l'élimination d'obstacles techniques, plus qu'économiques, suite à l'abolition des distances et du temps. Cette situation est possible



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN

Nazioarteko topaketak 2006

SOKOA III

s'il y a des améliorations techniques importantes dans les transports et les communications. Dans cette logique, le projet de Constitution européenne consacre tout un chapitre aux réseaux transeuropéens, en relation aux transports, aux télécommunications et à l'énergie, sans faire aucune mention aux aspects environnementaux qui découlent de ces décisions.

71) L'énorme accélération et la diffusion des systèmes de transport des produits ont permis que l'organisation de la production puisse se faire transnationale. Ce fait est parallèle à celui du développement des systèmes d'information qui permettent de contrôler le processus productif depuis le centre du système, pratiquement en temps réel.

72) Les transports, les télécommunications et l'énergie seraient les éléments clef de l'actuel modèle productif et territorial, suite aux changements qui se sont produits dans la sphère de la production et des transformations dans le cadre de la reproduction et la vie quotidienne.

73) L'accroissement exponentiel des besoins de mobilité motorisée, dans la sphère de la production, serait donné par la décentralisation de certains secteurs industriels ou par de phases spécifiques à quelques pays de la périphérie, puisque les marchés des produits élaborés se trouve dans le Centre. « L'usine diffuse » et les nouvelles techniques de production basées sur la méthode *just in time*, cherchent, en connaissant exactement la demande, à réduire les stocks afin de réduire les coûts de stockage et du capital immobilisé. Ainsi, le transport se transforme en un élément clef de la chaîne de production elle-même, qui se prolonge hors de l'usine, en transformant le transport en un moyen de production de plus

74) Les nouvelles formes de distribution commerciale, les grandes surfaces qui se trouvent dans les périphéries métropolitaines qui changent les normes de consommation et qui renforcent l'utilisation de la voiture sont en train d'acquérir une grande importance, de même la marchandisation des activités de loisir, ainsi que la mobilité motorisée dans le temps dit « libre »

75) La région métropolitaine possède une structure chaque fois plus diffuse et ségréguée spatialement, qui renforce la nécessité du véhicule privé, puisque le caractère dispersé de la nouvelle croissance rend impossible l'utilisation des transports collectifs. Cet accroissement de la mobilité motorisée par route dans les régions métropolitaines a un reflet spatial dans l'importance de l'espace consacré au transport, en conditionnant les modes de vie et les relations personnelles dans la métropole post fordiste.

76) Dans la ville médiévale le pourcentage des voies routières était de 10% de l'espace urbanisé et permettait dans la rue différentes fonctions et activités, la vie urbaine se développant là. Au XIXe siècle, dans les nouveaux quartiers le pourcentage des voies routières est déjà entre 15 et 20% de l'espace urbanisé. On commence aussi à séparer la chaussée des trottoirs, c'est-à-dire, que le transport a un espace propre. Dans la région métropolitaine actuelle, les voies routières peuvent atteindre les deux tiers de l'espace urbanisé dans quelques grandes villes, comme Los Angeles, où l'espace routier se singularise en ne permettant pas son utilisation par d'autres fonctions urbaines, il se transforme en un espace monofonctionnel ; de cette façon la vie urbaine perd richesse, diversité et potentialité de contacts.

77) Le capitalisme avancé est défini par l'hyper mobilité, sans tenir compte de l'accessibilité qui est plus importante que la mobilité, et sans considérer les effets externes –



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN

Nazioarteko topaketak 2006

SOKOA III

sociaux et environnementaux - que son expansion continue à produire. La vitesse croissante, qui permet la fluidité maximale et la rotation du capital se présente comme « la face occulte de la richesse ».

78) Le Livre blanc sur la politique européenne du transport explique très clairement les effets de ce pari : *« la politique européenne de transports a atteint un point critique dans lequel on considère que, pour atteindre l'objectif communautaire global de la mobilité soutenable en Europe, des systèmes de transport urbains bien conçus et avec une plus petite dépendance des combustibles fossiles seront nécessaires. »*

79) *La congestion chaque fois plus grande met en danger la mobilité, ce qui entraîne de grands coûts à l'économie (0,5% du PIB communautaire, que pour 2010 augmentera à 1%) ».*

80) Avec le transport, les télécommunications et les nouvelles technologies de l'information constituent un autre des éléments clef de l'actuel modèle productif et territorial. Ces nouvelles technologies permettent la décentralisation de la production et la centralisation des décisions, de la gestion et du contrôle. Sans elles, il ne serait pas possible de profiter des avantages comparatifs des conditions des marchés du travail dans la périphérie, qui permettent de baisser énormément les coûts de production et, parallèlement de centraliser les processus d'accumulation du capital.

81) Les prévisions indiqueraient que l'humanité se dirige vers un monde d'urbanisation généralisée où même les terrains ruraux feront partie du système organisé à partir des centres urbains. Deux phénomènes se trouvent dans la base de la possible disparition des villes comme forme territoriale d'organisation sociale : la révolution technologique de l'information et la globalisation de l'économie et de la communication. Dans de vastes zones de Gipuzkoa ce phénomène a été déjà commencé et le pari pour l'euro ville Donostia-Bayone cherche à le consolider.

82) La répercussion spatiale de la globalisation entraîne de nouvelles formes d'intervention sur le territoire, basées sur un plan d'aménagement flexible pour s'adapter aux conditions changeantes de l'économie et pour permettre de donner une réponse aux intérêts privés sur certains secteurs de la ville, en soulignant l'importance du « projet » concret sur le plan à long terme qui définit une image concrète de la ville. Ainsi, on altère le cadre légal du plan d'aménagement vers un plan moins interventionniste et rigide. Mais ceci ne signifie pas une plus grande participation des différents groupes et secteurs sociaux dans l'activité urbaine. Au contraire, on renforce la technicité, le bureaucratisme et la prise de décisions chaque fois plus hiérarchisée et éloignée des mécanismes démocratiques ; en rendant, par contre, chaque jour plus perméable le processus de prise de décisions aux intérêts du capital sur l'espace.

83) Dans les villes globales il y a une restructuration profonde de certains secteurs, le plan d'aménagement est altéré à tout moment en accord avec le « projet » normalement du secteur tertiaire avancé, mais aussi en accord avec d'autres tels que les salons d'exposition ou les parcs technologiques, qui ont besoin d'être placés dans les régions métropolitaines pour développer leur fonction de « commando ».

84) Ces activités chirurgicales sur le tissu urbain requièrent de nombreux investissements que le capital privé ne peut pas investir tout seul, puisque ce n'est pas rentable.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

Alors, de nouveaux instruments de gestion ou d'intervention sur le territoire sont créés, sous forme des sociétés ou des corporations publiques privées, qui permettent la gestion privée de ces espaces. La gestion patronale de l'espace urbain, mettant en avant la garantie de la compétitivité internationale de la région métropolitaine a pour but d'attirer des investissements.

85) L'idée suivante est très intéressante : « Le développement urbain est un instrument qui est utilisé dans la médiation entre les structures globales et locales. Sa principale tâche (celle de la corporation) consiste à faciliter les décisions du capital international au niveau local ». Cela veut dire qu'il se produit un changement de l'activité du plan d'aménagement et de la gestion métropolitaine, mais aussi de la destination des ressources publiques. Avec des investissements dans des systèmes de transport et de télécommunications. Ceci provoque une crise des finances locales, à cause de la hausse des frais de fonctionnement que les régions métropolitaines actuelles subissent.

86) Dans le cadre géographique du Pays basque, les nouvelles formes d'intervention sur le territoire se reproduisent mimétiquement. Ainsi, dans le cas navarrais, Iruñerria est en train de se constituer comme un espace métropolitain qui a son épiscentre dans la capital, Iruñea-Pampelune et s'étend de manière horizontale par tout le bassin (Mendillorri, Etxabakoitz, Barañain, Zizur, Villava, Burlada, Berriozar, Arre, Noain, Aizoain, Huarte, etc.), en s'appropriant des espaces ruraux de haute capacité agrolologique et entraînant de grandes dépenses à cause de la nécessité de nouvelles voies de communication périurbaines.

87) Avec une intensité différente, mais avec des résultats semblables, la population du Pays basque continental – et presque tout le secteur tertiaire – se trouve concentré sur la bande côtière de Lapurdi, dans l'agglomération appelée BAB (Bayonne, Angelu, Biarritz). Avec le BAB, depuis Gipuzkoa on se propose d'articuler une masse critique de 600.000 habitants autour du projet d'euroville basque Bayonne-Donostia, en cherchant « l'effet multiplicateur de l'euro ville en tant que ville moyenne européenne ».

88) Tableau : Agglomération dans les zones métropolitaines basques 2001

Bilbao métropolitain	77%	de la population de Bizkaia
Vitoria-Gasteiz	76%	" Alaba
BAB (Bayone, Angelu, Biarritz)	56%	" Pays basque continentale
Donostialdea	46%	" Gipuzkoa
Iruñerria	35%	" Navarre

Source : élaboration propre

89) Le Bilbao métropolitain est appelé à accomplir le rôle central dans le « système polynucléaire basque des villes », pour cela on est en train de mettre en oeuvre des projets comme de celui de la « Y » basque de haute vitesse, l'aéroport de Sondika-Loiu ou la construction du musée Guggenheim qui réalise des fonctions de « commando ». Il faut signaler la particularité administrative de la CAV (Communauté autonome basque) en relation aux fonctions centrales qui se trouvent entre les mains des Conseils régionaux, la guerre de guérillas dans laquelle s'est transformée la course pour la compétitivité entre les différents territoires historiques (présence de cinq aéroports très proches, des palais de congrès sans diversifier l'offre comme le Kurssal, l'Europe ou l'Euskalduna, l'inauguration récente de l'Artium à Vitoria-



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN

Nazioarteko topaketak 2006

SOKOA III

Gasteiz, etc.). Les dangers de cette politique sont clairs puisque « un particularisme mal compris peut produire une compétition excessive et destructive entre différentes localités et régions ».

90) Suite à une réaction mimétique de ce processus centralisateur du « pouvoir des villes » il y a danger d'aboutir à la promotion des megavilles, des grandes aires métropolitaines, dans une tentative de remplacer l'État-nation par les villes-État ; en favorisant les processus de désertisation rurale et de concentration de la population, et surtout, en augmentant le pouvoir dans les grandes villes. Avec la progression du modèle territorial polarisé, la ville état voudrait jouer le rôle de l'État-nation centraliste, mais à partir d'une position qui, en contrat avec un modèle territorial diffus, favoriserait l'uniformisation-désidéologisation des citoyens et, par conséquent, favoriserait les objectifs des pouvoirs effectifs économiques et financiers qui découlent de la globalisation.

91) La Charte d'Aalborg « Charte des villes européennes pour la durabilité » diagnostique correctement ce problème, mais comme dans beaucoup d'autres accords ce ne sont que des mots : *"Nous comprenons qu'aujourd'hui notre mode de vie urbain, et en particulier nos structures – répartition du travail et des fonctions, occupation des sols, transports, production industrielle, agriculture, consommation et activités récréatives - et donc notre niveau de vie, nous rend essentiellement responsables des nombreux problèmes environnementaux auxquels l'humanité est confrontée. Cela est d'autant plus vrai que 80% de la population européenne vit dans des zones urbaines.*

92) *Nous avons pris conscience que les niveaux de consommation des ressources par les pays industrialisés ne peuvent satisfaire l'ensemble de la population actuelle, et encore moins les générations futures, sans détruire le capital naturel. »*

5. - TERRITOIRE ET IDENTITÉ

93) De la même façon que la création de l'État-nation répond aux nécessités d'une étape du système économique capitaliste, constituant un cadre de concurrence entre différents États pour l'utilisation et le contrôle des ressources, avec des séquelles d'uniformisation des communautés humaines préexistantes, en ce nouveau stade du développement du capitalisme, la globalisation se transforme en une menace pour les territoires singuliers (pays, villes et régions), puisqu'elle représente une forte perte d'autonomie de ces territoires. Le scénario actuel est gouverné par le poids croissant des décisions et des processus exogènes, au préjudice des capacités de la société locale pour contrôler son environnement.

94) Une expression de cette perte d'autonomie est le déficit démocratique existant dans les institutions européennes, et surtout dans l'ensemble du processus de construction de l'Union européenne qui a son expression maximale dans l'actuel processus constitutionnel européen, effectué sur le dos de la citoyenneté en général et des peuples sans État en particulier. Il n'existe pas un seul mécanisme de contrôle sur la construction de cette Europe qui fait un pari pour « l'impulsion de la culture des États membres », en omettant de manière persistante le mot « peuple » et oublie la défense et l'impulsion des langues présentes en Europe, comme par exemple l'euskera.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

95) On peut parler de la globalisation en tant que déterritorialité, comme un passage du concret (les territoires vécus par les sociétés singulières) à l'abstrait (l'espace global des flux, le passage de la simultanéité à la discontinuité). Au fur et à mesure que le capital et la culture se globalisent, et que la mobilité de la population s'intensifie, la substance propre des territoires (l'économie, leur identité propre, leur peuple) se volatilise, se montre indéfinie, incertaine. C'est cela que les gouvernements régionalistes présents sur notre territoire défendent quand ils parlent de la région Transaquitaine, comme insertion dans les axes de caractère central économique européen.

96) La construction d'une définition contemporaine de l'identité ne peut pas se baser seulement sur l'axe socio-spacial, mais doit aussi se faire selon l'axe socio-communicationnel ; l'identité se forme à partir d'une réalité double, autant par l'enracinement sur le territoire habité, que par la participation à des réseaux communicationnels délocalisés.

97) Cette émergence postmoderne d'identités socio-communicationnelles pose de sérieux défis à la conception de stratégies régionales et à la construction du sens local et politique de ces stratégies, puisque l'identité socio-régionale continue à être un facteur clef dans la mobilisation d'énergies collectives pour le développement local ou régional.

98) Les cultures de base territoriale se trouveraient ainsi dans une position de forte subordination, puisque même si elles ne disparaissent pas, elles se voient obligées de chercher des formes de relation, généralement subordonnées, avec de puissants moyens de communication globalisés qui, même sans déterminer les consciences, forment, dans une bonne mesure, le nouvel imaginaire collectif.

99) L'économie des flux dans l'espace économique global contraste avec la réalité réelle, avec la réalité vécue localement, avec la réalité des territoires concrets, où les institutions locales acquièrent une fonction significative dans l'intégration culturelle des sociétés chaque fois plus diverses. Les défis de la multiculturalité dans les sociétés développées, loin d'avoir été résolus, se transforment, dans certains de ces pays, en réacteurs du racisme et de la xénophobie. On retrouve là une des terribles contradictions du processus globalisateur, entre un capital financier mondialisé sans aucune frontière et les barrières croissantes à la migration de la force de travail, des personnes.

100) En réaction à l'insaisissabilité et à l'inaccessibilité du nouveau totem créateur des modes, croyances et détenteur d'un pouvoir universel, il apparaît une affirmation des identités historiques ou reconstruites et une émergence des gouvernements locaux et régionaux. Dans les nouvelles valeurs « globalisées » prédomine la logique de la consommation, la différence de l'exclusion et « l'homme loup pour l'homme » de Hobbes ; tandis que dans la logique symbolique – le mythe comme mobilisateur de l'inconscient collectif - de caractère territorial, ce qui est collectif est l'élément vivifiant et stimulant.

101) Il y a une tentative d'expliquer le phénomène du nationalisme du XIXe siècle, de l'impérialisme et de l'actuel processus de globalisation, à partir d'une optique démographique, comme stades successifs et inévitables de l'accroissement de la division sociale du travail. Le processus de globalisation serait ainsi le produit d'un nouvel accroissement de la division internationale du travail et de l'augmentation des relations interethniques qui dépasseraient l'étroit cadre de l'État-nation.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

102) L'importance quantitative de la population serait déterminée par la capacité de charge d'un certain écosystème. Le besoin d'élargir le territoire apparaîtrait une fois que cette capacité de charge serait dépassée par la dynamique de croissance de la population et qu'il s'avérerait impossible de continuer à l'élargir à partir de ressources propres, de nouvelles technologies ou s'il s'avérait impossible de diminuer les niveaux de consommation. Ceci expliquerait en son temps et d'un point de vue environnemental la constitution des États-nation.

103) Le concept de capacité de charge s'avère hautement opérationnel pour analyser l'évolution des différents cadres territoriaux et il est défini comme « le nombre d'individus d'une certaine espèce – dans ce cas l'espèce humaine – qu'un habitat donné peut supporter durablement » ou, au contraire, la capacité d'un certain écosystème à maintenir une certaine population d'individus de manière indéfinie sans dégrader la base des ressources matérielles.

104) L'accroissement soutenu de l'espèce humaine ou de son niveau de consommation n'a été possible qu'à partir de l'établissement de relations d'échanges volontaires ou forcées entre territoires limitrophes ou proches. Pour arriver à ces échanges il a été indispensable d'éliminer les barrières de type physique (communication), de charges fiscales (douanes), de règlements marchands (codes civil et de commerce), etc. L'établissement de toutes ces normes à égalité entre les communautés impliquées n'a pas toujours été pacifique – il faudrait rappeler le cas des guerres carlistes ou les accords autour du système tributaire basque et de l'accord économique, encore en vigueur, entre l'État espagnol et le Sud du Pays basque - et s'est avérée nécessaire l'existence des institutions politiques « souveraines » qui ont été capables de s'imposer sur des cadres territoriaux plus vastes. La différence qui existe entre ce processus et le processus actuel de globalisation est que celui d'aujourd'hui est en train de se développer à travers la cession de souveraineté en faveur du marché, et non comme jusqu'à présent en faveur d'institutions de gouvernement plus vastes.

105) Mais l'expansion territoriale d'un groupe humain ne dépend pas seulement de la pression démographique ou de la capacité de charge de l'écosystème dans lequel il s'est établi. Il dépend surtout de l'importance des flux d'énergie et des matériaux dont le groupe a besoin pour que fonctionne le système productif qu'il a conçu. Le rayon des flux d'énergie et des matériaux n'est pas prédéterminé, il dépend de la façon dont chaque société organise la production et sa relation avec la nature. C'est la nature du système social qui détermine l'importance des flux d'énergie et des matériaux, et les nécessités de territoire et même la pertinence des comportements territoriaux.

106) En tenant compte du cadre du travail qui nous occupe, il faudrait faire une réflexion sur une des demandes que les agents sociaux présents dans notre territoire – dans ce cas concret, les agents sociaux qui représentent la majorité syndicale basque - effectuent de manière réitérée : la revendication d'un espace socio-économique basque. Cette revendication à caractère social et identitaire va à l'encontre de tout ce qui a été exposé dans ce chapitre, c'est incompatible avec l'aspiration d'un espace propre socio-économique éthéré, si cette revendication n'est pas définie. C'est-à-dire, si on n'aborde pas le fond de la revendication, la qualification de cet espace territorial en ce qui concerne ses composants : le tissu productif basque et ses niveaux de consommation et les facteurs de production.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

107) Sur cette base « l'importance des flux tend à établir l'importance optimale des territoires à contrôler : il y aura plus de territoire à contrôler à mesure que le flux des matériaux et d'énergie sera plus vaste et plus linéaire. À mesure qu'un système social est plus entropique, il a besoin d'un plus grand territoire à contrôler, même si ce contrôle est effectué par des moyens économiques, politiques ou militaires et non par la soumission directe ou coloniale ».

108) Il s'avère suggestif de faire une analyse, du point de vue écologique, du pouvoir politique qui va au-delà de l'étude de son impact environnemental, en redéfinissant le pouvoir politique comme le pouvoir de délimiter quelles sont les ressources productives disponibles et comment les administrer, ainsi que de veiller à que la production puisse être réalisée sans aucun type d'obstacles sociaux ou environnementaux, c'est-à-dire sans aucun obstacle sur les conditions de production. Celle-ci est une des fonctions centrales que les gouvernements régionaux accomplissent : la reproduction des conditions de production qui rendent possible l'internationalisation du capital financier.

109) Si on retourne au sujet strict de l'identité par rapport au territoire, le temps se révèle comme un aspect clef, puisqu'il constitue le véritable trait d'union de la conscience identitaire. L'organisation du temps forge la mémoire communautaire, l'identification symbolique ou les croyances qui constituent l'imaginaire collectif. Le temps et le territoire constituent une partie de ce que nous pourrions appeler le pré-contrat social, c'est-à-dire l'ensemble des conditions et des identifications qui se trouvent à la base de l'existence du consensus sur lequel la conscience ethnique se construit.

110) Le lien entre les conditions physiques, sociales, économiques, etc. et le territoire avec la représentation linéaire du temps, comme dans les cultures industrielles, est radicalement différent des représentations cycliques et analogiques des cultures rurales où prédominait le temps circulaire selon Mircea Eliade. Les néourbanistes sociaux-démocrates distinguent trois formes de temporalité : le temps d'horloge, le temps atemporel et le temps glaciaire. Le temps d'horloge est le temps caractéristique de l'époque industrielle, caractérisé par la discipline de la conduite humaine à un horaire prédéterminé. Le temps atemporel qui caractériserait, selon l'auteur, les processus dominants de la société actuelle, est celui qui se trouve dans le paradigme de l'information et de la société de réseau, en provoquant une perturbation systémique dans l'ordre séquentiel des phénomènes pour obtenir l'instantanéité (par exemple, les transactions financières qui se font en des fractions de seconde) dans un processus d'annihilation du temps. Le temps glaciaire, au contraire, implique que la relation entre la culture et la nature, entre l'espèce humaine et le territoire, est un temps pris à très long terme et à caractère évolutif, ce qui amènerait à proposer le développement durable comme une formule de solidarité inter-générationnelle.

111) La culture d'une communauté humaine, son identité spécifique, est le produit de l'interaction entre le territoire et ses membres, des relations construites tout au long du temps. Cette théorie perd de sa force quand le flux d'énergie et des matériaux devient plus vaste, quand la mise en fonctionnement de la culture de cette communauté a besoin de davantage de territoire et à mesure que « l'aire culturelle » s'éloigne de « l'aire naturelle ». L'État-nation a besoin d'établir des coordonnées culturelles homogènes comme base de sa propre possibilité ; coordonnées qui finissent par comprendre la diversité et la pluralité et même par éliminer les cultures environnementalement adaptées dans des unités territoriales plus petites.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

112) Pour l'inculture économique de la planification du développement à outrance, territoire et nature sont des concepts passifs, synonymes de réserves disponibles pour l'exploitation productive de ressources primaires et pour l'expansion physique du processus urbanisateur, explicable parce que la théorie libérale du revenu du sol et ses concepts associés de croissance cumulative et plus-values spéculatives sont seulement concevables dans un univers abstrait dans lequel la diversité territoriale a été vidée de son hétérogénéité et de sa complexité. L'urbanistique moderne, adversaire déclaré de l'univers territorial différencié, complexe, vivant et divers, a suivi mimétiquement cette ligne d'action.

113) En ce sens, réduire le concept de bio-diversité à la diversité simplement biologique, comme l'ont fait quelques traités internationaux, c'est ne pas connaître le fonctionnement des écosystèmes sociaux, puisque c'est seulement à partir de la défense et de la récupération de la bio-diversité culturelle qu'on peut assurer la survie de la bio-diversité biologique ou naturelle. En reconnaissant que la variété des formes peut considérer la culture comme un facteur significatif pour le développement d'un territoire ou d'une ville, on peut envisager une réévaluation des dimensions culturelles du territoire malgré les processus homogénéisateurs de globalisation culturelle.

114) Ainsi, le *Livre vert sur l'environnement urbain* de l'Union européenne considère qu'un de ses principes de base est celui de « protéger et évaluer l'identité de ses villes, en établissant des relations de signification entre les lieux et leur histoire ». L'Union européenne souligne, une nouvelle fois, l'importance du patrimoine historico-culturel dans le Rapport « *Villes européennes durables* » en considérant que « les valeurs culturelles, esthétiques et d'image » ont une grande importance pour la qualité de vie et doivent être considérées comme prioritaires parmi les facteurs environnementaux pour prévoir la perte d'identité.

115) Le rapport souligne aussi, comme le font beaucoup d'auteurs, que « l'homogénéisation culturelle suppose un appauvrissement face auquel les groupes sociaux réagissent en cherchant des produits culturels qui reflètent leurs identités locales et régionales. Le nombre de personnes qui sentent la nécessité d'accentuer les racines sociales et culturelles grandit proportionnellement à la progression des relations commerciales » (Commission européenne, mars 1996).

116) Un élément clef dans la lutte contre l'homogénéisation culturelle est la défense du paysage. Le paysage – comme perception subjective du territoire par le groupe - constitue un des éléments les plus importants dans la définition identitaire et un des objets symboliques qui ont la plus grande capacité de produire le sentiment d'appartenance. Au Pays basque, territoire objet de notre analyse, on peut constater qu'un des signes d'identité du peuple basque est l'alpinisme. Cette constatation ne fait que renforcer la réaffirmation culturelle qui signifie être identifiée avec des paysages qu'on sent comme des paysages propres, face à l'uniformisation culturelle de la monoculture du pin (*pinus insignis*) qui est un véritable transporteur des valeurs de la pensée unique.

117) Le processus d'expansion territoriale qui amène à la mondialisation, après avoir passé par la formation des États-nation, pourrait être mis en parallèle avec le passage, progressif, du paysage compris comme perception instrumentale ou religieuse du territoire au paysage compris comme perception esthétique du territoire (régénération des fossés des autoroutes), dans la mesure où la continuité du groupe cesse de dépendre principalement du territoire lui-même et



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN **Nazioarteko topaketak 2006** **SOKOA III**

des ressources qu'il contient. Les flux matériels et d'énergie cessent d'être visibles à cause de leur grandeur et la technologie nourrit l'illusion d'indépendance de la personne humaine en relation avec l'environnement : c'est le mythe de la possibilité de substitution du capital naturel par le capital technique. L'expansion territoriale - et le transfert croissant de l'empreinte écologique à des zones chaque fois plus éloignées de la planète - du groupe humain, rend chaque fois plus difficile l'appréhension identitaire de l'espace et de sa conversion en territoire vécu socialement construit.

118) D'autre part, l'expansion territoriale et notre mode de vie déprédateur entraînent une expansion insupportable de notre « empreinte écologique » et un grave déficit démocratique que l'Appel de Hannover lancé par les maires européens à l'aube du XXI^e siècle (2000) décrit ainsi : « *Nous voulons mener une politique locale qui réduise les “empreintes écologiques” de notre communauté. Nous ne voulons pas que notre niveau de vie repose sur l'exploitation d'êtres humains et de la nature dans d'autres régions. Nous devons évaluer toutes les mesures prises par notre administration locale pour réaliser notre objectif afin de ne pas causer de torts ni de transmettre des fardeaux aux générations futures.*

119) *Il faut stopper le “dumping” de la main d'oeuvre et de l'environnement en incorporant les normes sociales et environnementales dans les accords internationaux et multilatéraux sur le commerce et, de cette façon, contribuer à diminuer la pauvreté. Les marchés financiers gouvernant les flux et l'investissement des capitaux ne sont soumis à aucun contrôle démocratique ».*

6. - CONCLUSIONS

120) Le Pays basque est comme un bateau ivre, sans pouvoir politique propre, sans aucun consensus social sur son modèle de développement, sans débat social sur les possibilités d'établir son propre modèle de développement. Le Pays basque regarde depuis la fenêtre le processus de construction européenne tandis que les groupes de pression économique qui sont derrière les décisions politiques pratiquent la politique du fait accompli. L'impact et la transcendance qu'aura dans l'avenir tout ce qui est en train de se décider face à notre passivité nous mènera à des scénarios de désintégration sociale et territoriale croissante. À mesure que le temps passe, nous serons d'avantage spectateurs et moins acteurs.

121) L'Europe comme totem, l'Europe progressiste, solidaire et verte, n'est qu'un leurre pour le divertissement de la *gauche divine*, un appât qui nous entraîne vers la mer ouverte du processus globalisateur, sans référence, sans phare pour nous guider ; c'est une poupée de chiffon sans cœur, mais portant de luxueux vêtements. Le débat sur l'avenir de l'Europe n'est qu'une campagne publicitaire, un sous-produit de marketing qui dissimule une réalité dure présentée par les apôtres de l'avenir comme le meilleur - ou le seul - des mondes possibles.

122) La configuration d'une carte de la globalisation où l'espace économique européen est un point clef pour installer une politique de blocs où le développement du système économique capitaliste acquiert une prédominance indiscutable, se heurte de front avec les nécessités et les espoirs des vastes couches populaires qui partout dans le monde continuent à affirmer la nécessité d'un bien-être minimal planétaire fondé sur la justice des échanges commerciaux.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN

Nazioarteko topaketak 2006

SOKOA III

123) Sur ce chemin qui nous mène vers la fin de l'histoire, les chefs de la pensée unique font table rase de la biodiversité naturelle et culturelle ; ils ont transformé le territoire en labyrinthe de Dédale. C'était le rêve d'une union fraternelle entre les peuples de l'Europe. Face à la fonction de contrepoids et frein à la politique des États-Unis, les dirigeants européens ont parié pour une course folle en faveur du marché, en acceptant les règles de jeu du capital et des entreprises transnationales.

124) Le Traité établissant une Constitution pour l'Europe a mis sur la table l'inutilité de nombreuses directives, traités et documents de l'Union européenne qui passent par la voie de la rationalité et de l'intégration de l'activité économique avec la nature et la citoyenneté. La « dérive de la soutenabilité » a été abolie d'un trait de plume pour entrer dans la course folle de la globalisation avec ses séquelles telles que la métropolisation du territoire, la négation de la conscience identitaire, l'uniformisation culturelle, la dualité sociale et l'utilisation bâtarde, en même temps que suicidaire, du milieu naturel, transformé en simple support des grands réseaux européens.

125) Le pari pour le train à grande vitesse pour assurer la connexion des métropoles européennes va à l'encontre de toute la littérature produite, durant les dernières années, par la Communauté européenne. Des mots tout en rondeur cachent des raisons « carrées », des raisons telles que la compétitivité territoriale, qui génère en même temps de forts impacts sociaux et environnementaux. L'augmentation incontrôlée de la mobilité motorisée, la consommation indéfendable d'énergie, l'urbanisation croissante du territoire avec ses séquelles d'effacement des frontières entre l'espace rural et l'espace urbain, l'uniformisation culturelle ou l'impact sur les identités locales, sont des séquelles qu'il faut restituer dans leur véritable grandeur.

126) Les paroles douces, la vaseline européenne, ont été abolies tout à coup pour remettre à l'heure le temporisateur de la trépanation globalisatrice, de la négation de tout autre scénario que celui de l'échafaud planétaire. Ils veulent nous convaincre que ceci est un combat de boxe et que si tu ne t'attaques pas aux peuples voisins, tu seras condamné par l'histoire. Le rêve européen, où en est-on ? Il se trouve probablement attrapé dans les filets des insatiables multinationales. Le rêve de la raison engendre des monstres.

7. - RÉOLUTIONS

1. Sur le développement soutenable

127) Quatorze ans après la Conférence de Río-92 l'utilisation indiscriminée du concept de développement durable n'a pas servi pour la mise en oeuvre de politiques réelles et effectives pour pallier à l'insoutenabilité de l'actuel système économique, la rhétorique sur le développement durable s'est révélée être un authentique rideau de fumée où ce qui a été vraiment poursuivi est de rendre soutenable ce qui est insupportable.

2. Sur la globalisation, l'Europe et l'État-nation

128) Le processus de construction européenne se révèle comme un authentique rideau de fumée pour dissimuler les aspects les plus sanglants de la réorganisation du système économique et son pari pour des modèles de développement impactant socialement et



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN

Nazioarteko topaketak 2006

SOKOA III

environnementalement, outre radicalement insolidaires et exclusifs. Le projet de l'Europe est intrinsèquement uni au développement du processus de globalisation capitaliste.

129) Ce sont précisément les États, ceux qui depuis leur position centrale dans la scène mondiale, qui ont autolimité leur souveraineté, non en faveur d'êtres politiques supranationaux mais du dérèglement, de la prééminence absolue du marché et de leurs agents centraux : les entreprises transnationales. Visualiser, faire surgir l'alliance entre libéralisme et État-nation, pour permettre la construction de l'Europe depuis des règles sociales, est un presupposé nécessaire, mais non suffisant.

130) Les gagnants de la globalisation seraient les plus mobiles. La main d'oeuvre est le facteur de production le moins mobile, à cause de ses racines familiales, culturelles ou idiomatiques et, par conséquent, il est plus facile de la grever d'impôts. Ainsi les gouvernements ont pu continuer à augmenter leur frais publics, mais en changeant le poids de la collecte des revenus du capital sur les revenus de travail. La mobilité différente des facteurs de production marquerait le degré de contribution.

131) Dans ce cadre s'opposer aux réseaux trans-européens tant de transports (réseau de haute vitesse) comme des télécommunications ou de l'énergie, c'est faire face à la restructuration des conditions de production du capital et au sacrifice des territoires au bénéfice de la métropole où sont centralisés les centres de décision avec leur insertion dans les axes de caractère central économique européen.

3. Sur la métropolisation du territoire

132) L'aménagement du territoire est l'expression spatiale de la politique économique, sociale, culturelle et écologique de toute société. Il faut récupérer la dimension territoriale entre les catégories de base de la pensée économique, pour faire face au dérèglement et le laissez faire comme instruments pour la génération d'avantages comparatifs.

133) La production et la gestion de l'habitat et des équipements collectifs sont dans la base sociale de la productivité dans la nouvelle économie, et le fait que tous les deux sont la responsabilité, fondamentalement, des gouvernements locaux et régionaux, renforce le rôle politique des gouvernements locaux, tandis que les États-nation sont impliqués dans les manières émergentes de (dé)régulation sur les marchés internationaux.

134) C'est dans ce terrain de jeu que prennent une importance croissante les nouvelles stratégies de développement territorial, dans la tension entre la déterritorialisation du capital - avec une vision du territoire comme simple support - et la territorialité concrète. C'est dans l'opposition de ces deux logiques, la globale-transnationale et la socio-régionale, que devrait assumer une certaine vocation de résistance - depuis les territoires - la planification régionale.

135) L'espace métropolitain comme cadre économique émergent se transforme ainsi en un creuset de nouvelles tensions et de contradictions, et par conséquent, cassent tant ses structures institutionnelles comme ses mécanismes de règlement. Déficit démocratique brutal tant dans sa genèse comme dans leur développement, les gouvernements métropolitains ne sont ni choisis de forme directe ni ne peuvent être contrôlés par la citoyenneté.



4. Sur la répercussion spatiale de la globalisation

136) Le modèle territorial qui correspond au capitalisme avancé est la région métropolitaine, modèle qui présente une délimitation imprécise dans le territoire. La région métropolitaine supposerait une plus grande diffusion de la croissance dans l'espace et comporterait une difficulté croissante pour établir des limites claires entre des secteurs ruraux et urbains, avec le résultat d'une plus grande dispersion des activités dans l'environnement métropolitain et régional.

137) L'accroissement incontrôlable de la mobilité motorisée, la consommation indéfendable d'énergie, l'urbanisation croissante du territoire avec ses suites d'estompage des frontières entre l'espace rural et urbain, l'uniformisation culturelle ou l'impact sur les identités locales, sont des suites qu'il est nécessaire de dimensionner dans toute leur ampleur. Le modèle territorial est présidé par l'accroissement énorme des nécessités de transport et la parallèle consommation d'énergie.

138) La répercussion spatiale de la globalisation entraîne de nouvelles formes d'intervention sur le territoire, basées sur un plan d'aménagement flexible pour s'adapter aux conditions changeantes de l'économie et qui permet de répondre aux intérêts privés sur certains secteurs. On approfondit dans la technicité, la bureaucratie et dans la prise de décisions chaque fois plus hiérarchisée et éloignée des mécanismes démocratiques ; cela en faisant chaque jour plus perméable le processus de prise de décisions aux intérêts du capital sur l'espace.

139) Ces activités chirurgicales sur le tissu urbain requièrent d'énormes investissements que le capital privé ne peut pas seul assumer puisque s'avérant peu rentable. On crée de nouveaux instruments de gestion ou d'intervention sur le territoire, sous la forme de sociétés ou de corporations public-privées, et qui permettent la gestion privée finale de ces espaces. La gestion patronale de l'espace urbain, sous le discours de garantir la compétitivité internationale de la région métropolitaine dans le but d'attirer des investissements. Et celle-ci est une des fonctions centrales qu'accomplissent les gouvernements régionaux, la reproduction des conditions de production qui rendent possible l'internationalisation du capital financier.

5. Sur le territoire et l'identité

140) On peut parler de la globalisation comme une déterritorialisation, comme un passage du concret (les territoires vécus, appropriés par des sociétés singulières) à l'abstrait (l'espace global des flux, de la simultanéité de ce qui est discontinu). Au fur et à mesure que le capital et la culture sont globalisés, et la mobilité de la population se multiplie, la substance elle-même des territoires (leur économie, leur identité, leurs habitants) semble devenir volatile, indéfinie, incertaine.

141) En ce sens réduire le concept de biodiversité à la diversité biologique est ne pas connaître le fonctionnement des écosystèmes sociaux, puisque seulement depuis la défense et la récupération de la biodiversité culturelle on peut assurer la survivance de ce qui est biologique ou naturelle. En ce sens le droit à l'autodétermination permet un développement démocratique des écosystèmes.



EZKERRA EUROPAAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

142) la configuration d'une carte de la globalisation où l'espace économique européen devient l'un des terrains de jeu clef pour affirmer une politique de blocs où le développement du système économique capitaliste acquiert une prédominance indiscutable, se heurte de front avec les nécessités et les espoirs de vastes couches populaires qui partout dans le monde continuent à maintenir la nécessité d'un bien-être minimal planétaire basé sur la justice des échanges commerciaux.

6. Sur le développement démocratique de l'écosystème.

143) Nous avons parié pour un modèle de développement démocratique des habitats qui sur la base du droit à l'autodétermination des peuples et la souveraineté sur les ressources naturelles s'affirme sur les bases suivantes : commencer le futur par la terre, par un changement urgent du modèle de production et de consommation, revendication de la biodiversité, solidarité internationale et reconnaissance de notre dette historique, produire les conditions sociales qui rendent possible la récupération de l'écosystème et situer la participation populaire comme pierre angulaire.



BASES POUR UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT **ALTERNATIF**

DIALOGUE PAR LA TERRE

PARCE QU'UN AUTRE MODÈLE
DE DÉVELOPPEMENT EST POSSIBLE ET NÉCESSAIRE

144) À l'occasion de la conclusion du Sommet mondial de la Terre à Johannesburg, l'appel LURRA a promu un débat ouvert entre des organisations sociales qui travaillent dans le monde de l'écologie, le secteur primaire, la santé, la consommation, le syndicalisme ou la solidarité, qui a comme objet d'une part d'être présents comme Euskal Herria, un peuple avec ses propres signes d'identité collectifs, dans des débats et des forums internationaux de la transcendance de celui qui nous occupe et, d'autre part, d'allumer le débat social sur le modèle de développement que nous voulons pour le futur de notre terre et de la planète, en avançant pour faire réalité le « penser global agir local ».

145) Depuis la constatation que dix années après la Conférence de Rio l'utilisation indiscriminée du concept de développement durable n'a pas servi pour la mise en oeuvre de politiques réelles et effectives afin de pallier l'insoutenabilité de l'actuel système économique ; nous pensons que la rhétorique sur le développement durable s'est révélée un authentique rideau de fumée parce que ce qu'on a vraiment poursuivi est de rendre présentable ce qui est insupportable. La Commission de l'Union européenne dans sa communication au Conseil et au Parlement européen, reconnaît que les espoirs créés à Rio de Janeiro n'ont pas été accomplis : « *La pression sur l'environnement et les ressources naturelles a augmenté depuis lors et la pauvreté a continué à augmenter au niveau mondial. Reconduire la production et la consommation à une voie durable est encore quelque chose plus rhétorique que réelle* ».

146) Par cette voie ont également marché les différentes administrations présentes au Pays basque afin d'essayer de soutenir ce qui est insupportable. Des projets comme le marais d'Itoiz, le train de haute vitesse, les autoroutes comme l'Eibar-Gasteiz ou la Transpyrénéenne, la métropolisation de l'espace sur le dos du monde rural, la prolifération indiscriminée de grandes surfaces commerciales ou le pari énergétique, en sont la preuve.

147) Face à cette situation nous, les organisations sociales qui souscrivons ce manifeste, avons effectué un effort pour arriver à un document conjoint qui serve d'outil de travail face au débat social nécessaire que ce Sommet de Johannesburg aidera à promouvoir tant dans la société basque que mondiale. Le document se compose de deux parties différenciées :

A) BASES POUR UN DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE DE L'ÉCOSYSTÈME



EZKERRA EUROPAREN ATARIAN **Nazioarteko topaketak 2006** **SOKOA III**

148) Diagnostic, propositions et mesures relatives à treize domaines thématiques : **énergie, transport, eau, consommation, secteur primaire, production-partenaire de travail, résidus-pollution, santé, paysage-patrimoine, globalisation-empreinte écologique, biodiversité, aménagement du territoire et participation.**

149) L'objectif central de l'initiative est d'ouvrir un débat dans la société sur le modèle de développement que nous voulons pour l'avenir du Pays basque, dans la ligne d'articuler des mécanismes de réponse aux défis actuels et futurs, en promouvant l'ouverture de nouveaux scénarios.

B) BASES POUR UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ALTERNATIF

Commencer le futur par la terre

150) La terre, support de base pour toute activité humaine, est soumise à des pressions d'utilisation croissantes dont l'assignation a été laissée entre les mains du libre marché, la politique de laissez faire appliquée au modèle territorial a apporté des conséquences indésirables comme : la colonisation d'espaces naturels, la consommation de terre agricole fertile, l'abandon du caractère stratégique de l'agriculture et l'expansion de bouffe-poubelle, l'urbanisme dispersé et la dislocation sociale (disparition d'espaces rencontre et participation), la disparition du monde rural ou la perte de biodiversité culturelle.

151) L'utilisation intensive du transport privé, la prolifération d'infrastructures ou la métropolisation croissante du territoire, outre indéfendables, supposent un saut dans le vide et un coût à moyen et long terme qui ne peut être assumé socialement et environnementalement.

152) Coordonner les politiques sectorielles, éviter le déterminisme economiciste, contrôler le développement industriel et urbain en protégeant les zones agricoles et forestières, récupérer les secteurs industriels dégradés ou utiliser des paramètres environnementaux pour déterminer les utilisations du sol, sont des aspects de base de l'aménagement du territoire qui sont systématiquement oubliés.

153) Maintenir la viabilité du monde rural, reconnaître le caractère multifonctionnel du secteur primaire, favoriser son développement en favorisant les facteurs endogènes, défendre une agriculture avec des agriculteurs qui produisent des aliments de qualité, créer des banques de terre pour l'incorporation de jeunes, suppose d'articuler des mécanismes juridiques de choc qui paralysent l'actuelle sangria et mettent une limite à la spéculation.

Par un changement urgent du modèle de production et consommation

154) L'actuel système économique base son fonctionnement en la conversion à grande vitesse des tas de matières premières des montagnes de résidus, tout cela dans



EZKERRA EUROPAREN ATARIAN **Nazioarteko topaketak 2006** **SOKOA III**

une planète où les ressources ne sont pas infinies. Le pari pour un développement durable avec croissance, croissance linéaire soutenue, est un contresens en lui-même et suppose une tromperie pour aller au-delà des limites de la croissance et de la capacité de charge du territoire.

155) La société de consommation a remplacé le concept de « qualité de vie » par celui de « niveau de vie » compris comme capacité de frais croissants, a mis en pièces la catégorie du nécessaire, en déliant une course folle vers la consommation convulsive dont les résultats sautent à la vue : catastrophe environnementale, dualisme social et spoliation du Sud « appauvri » par le Nord « développé », produisant des sociétés et des modes de vie malades et déshumanisés.

156) En même temps, la création de tissus productifs intensifs en capital et énergie, la capitalisation de la nature, la monétarisation des loisirs, ou le recours à l'ennemi externe pour délier la course aux armements, vont dans la direction contraire à la nécessité de prendre des mesures prophylactiques comme le découragement progressif de branches complètes de l'économie par son insoutenabilité sociale, économique et environnementale.

157) Il est urgent de mettre des limites aux frais énergétiques, à la production de résidus ou à la pollution, l'internalisation des coûts environnementaux et sociaux de la production est urgente, pour que l'économie ne se transforme pas en rapine et piraterie. Il est nécessaire de déclarer un armistice entre le modèle de production et consommation et la nature, de reconnaître les erreurs et de demander pardon, comme l'Allemagne pour le bombardement Gernika, ou des milliers d'australien pour son anéantissement des peuples aborigènes.

Revendication de la biodiversité

158) Face à une lecture restreinte du concept de biodiversité, défendre et rendre opérationnel le concept de biodiversité régionale, qui inclut dans son sein des éléments non seulement purement environnementaux, mais culturels, linguistiques, relatifs à la coutume, au travail collectif, aux formes de propriété communales ou à la souveraineté sur les ressources, en récupérant un groupe imaginaire qu'il est nécessaire d'activer, principalement dans un espace polycentrique comme le Pays basque.

159) En ce qui concerne la diversité biologique mettre un terme au rapines dans l'utilisation des ressources naturelles en permettant le taux de rénovation naturelle, faire face à la disparition d'espèces par le maintien et la récupération d'habitats dans tout le territoire en incluant notre bande côtière, en refusant l'actuelle politique d'espaces naturels protégés qui les transforme en îlots isolés entre eux à la manière de « réserves touristiques ». Comme tous les Basques d'aujourd'hui, les générations futures ont le droit de jouir dans leur environnement de la riche variété d'écosystèmes, paysages et espèces que nous avons connues, en ne la limitant pas à une conservation de musée. Celle-ci est une prémisses fondamentale de toute politique non seulement de développement alternatif mais de l'aptitude à soutenir des opérations de ladite soutenabilité.



EZKERRA EUROPAREN ATARIAN **Nazioarteko topaketak 2006** **SOKOA III**

160) Dans le cadre de la biodiversité culturelle, une extrême attention doit être donnée à la situation de la langue basque, de l'euskara, patrimoine du peuple basque et de l'humanité, en voie de disparition suite à une persécution séculaire qu'il est nécessaire de pallier avec l'adoption de mesures urgentes qui doivent freiner l'actuelle situation de diglossia dans un cadre d'uniformisation culturelle, en rendant impossible la réalisation d'une société polyglotte et le respect des droits inaliénables des gens parlant euskera et de ceux qui veulent en être.

161) Dans cette phase historique de mondialisation de l'économie et de globalisation des marchés, la souveraineté effective sur les ressources est seulement possible depuis la reconnaissance de l'auto délimitation et l'auto disposition des peuples, ainsi et dans le siècle XXI plus que jamais, le droit à l'autodétermination des peuples doit être un principe irrévocable pour tout état du monde qui se prétend démocratique.

Solidarité internationale et reconnaissance de notre dette historique

162) Le niveau de vie des pays du Nord est basé sur l'exclusion et n'est pas exportable au reste de l'humanité. La base de l'actuel système économique repose sur l'exploitation des ressources d'une partie croissante des peuples de la planète au bénéfice des autres, la minorité de la population. On ne peut changer l'état actuel des choses que depuis la reconnaissance de cette dette historique.

163) Les mécanismes employés jusqu'à présent, comme les aides au développement ou à l'investissement d'un pourcentage du PIB en coopération, loin de pallier cette situation l'ont aggravée. Le temps est venu de laisser de côté les discours paternalistes et de faire face à la réalité d'une planète dans laquelle la plus grande partie de la population a faim. La mortalité infantile n'est pas une donnée statistique provoquée par des causes naturelles, c'est une extermination prévue, c'est l'autre face de la monnaie de l'opulence, le résultat de leur transférer notre empreinte écologique.

164) A l'ère de la globalisation du capital financier et de l'ouverture des marchés, les compagnies transnationales, avec l'approbation des institutions internationales et l'appui de leurs pays d'origine, font ce qu'elles veulent. Est-ce que au Pays basque, comme dans tout autre pays, devons-nous être fiers de ce que les entreprises basques améliorent les indices économiques au détriment d'autres zones de la planète ?

165) La solidarité internationale passe aujourd'hui par la réduction de notre empreinte écologique, par pénaliser les impacts sociaux et écologiques de nos investissements à l'extérieur et par l'établissement d'un standard minimal de bien-être.

En améliorant l'atmosphère, nous éviterons beaucoup de maladies

166) Nous appartenons à la nature et nous nous nourrissons d'elle. Nous sommes inséparables. La pollution de l'air, de la terre, de rivières et de mers, arrivera à notre débit sanguin qui nourrit nos organes.



EZKERRA EUROPAREN ATARIAN **Nazioarteko topaketak 2006** **SOKOA III**

167) La santé infantile est menacée puisque ses mécanismes de défense et de désintoxication ne sont pas encore mûrs, et ses tissus en croissance rapide sont plus vulnérables. La pollution les affecte depuis le début à travers l'utérus et le lait maternel. Des recherches de l'OMS démontrent que 40% des personnes atteintes par ces changements environnementaux ont moins de 5 ans et que par an 3 millions d'enfants meurent suite à l'exposition à des polluants.

168) Le cancer de poumon, l'asthme et les allergies ne cessent d'augmenter suite à la pollution de l'air, laquelle s'aggravera avec les nouvelles centrales thermiques qui sont projetées. Comme la couche d'ozone diminue, le cancer de la peau est de plus en plus fréquent.

169) La détérioration environnementale atteint également l'esprit. Vivre contre la nature est renier nos origines. D'autre part les produits toxiques finissent par se déposer dans le système nerveux, en altérant son fonctionnement. Il ne faut pas s'étonner que la dépression, l'anxiété et la folie augmentent. Il reste encore à étudier les conséquences de la pollution acoustique et électromagnétique, principalement celle provenant des antennes de téléphonie mobile.

170) L'exploitation industrielle, agricole et d'élevage, qui produit des aliments de basse qualité, est source de pollution et d'érosion du sol, outre une ruine économique et socioculturelle pour les agriculteurs. La production d'aliments génétiquement modifiés, aggravera plus la situation et ce sera une menace pour la biodiversité.

171) La même activité sanitaire, avec l'incinération des ordures produites dans des hôpitaux, est une importante source de pollution à la dioxine et au mercure.

172) Pour résister à ces tendances nous nous unissons à la proposition de l'Association Internationale de Médecins pour l'Environnement (International Society of Doctors for the Environment - ISDE) de « défendre l'atmosphère régionale et globalement et prévoir ainsi de nombreuses maladies, préserver la santé et assurer la qualité de vie », en exigeant des différents gouvernements de donner la priorité à l'éducation et à la prévention, devant la surmédicalisation.

La participation comme pierre angulaire

173) L'abondante défense et la revendication de la participation qui est faite dans tous les documents internationaux à caractère environnemental, depuis Rio 92 jusqu'à la Charte européenne d'aménagement du territoire ou le VI Programme environnemental de l'Union européenne, se heurte de front avec la triste réalité d'une société qui manque d'instruments de participation qui ne soit pas simplement testimonial.

174) L'unique voie de participation sociale directe en matière environnementale est la Déclaration d'action sur l'environnemental, mécanisme totalement discrédité et invalidé dans la pratique, en s'étant transformé en une simple démarche administrative.



EZKERRA EUROPAREN ATARIAN **Nazioarteko topaketak 2006** **SOKOA III**

175) L'attribution de la légitimité dont se vante l'administration en prétendant parler au nom de la citoyenneté, unie au manque de mécanismes de contraste naturels, en plus de rendre impossible le débat et la critique constructive, suppose des forts niveaux de confrontation suite à l'absence de la reconnaissance du rôle des mouvements sociaux.

176) Le premier pas est de mettre en valeur l'actuel modèle de participation, en enlevant les obstacles qui le rendent totalement inopérant. En ce sens il faut adopter, à titre indicatif, les mesures suivantes : rendre effectif le droit d'accès à l'information en matière environnementale, rendre opérationnels les actuels instruments de participation, avancer dans des expériences de base participative (commissions ouvertes au public dans tous les niveaux de l'administration avec une incidence spéciale dans le cadre local, l'établissement systématique de consultations directes et référendums sur des sujets de transcendance spéciale et sur ceux où il existe une polémique sociale, ouvrir les portes à l'initiative législative populaire sans condition draconienne, introduire dans le corpus juridique des mécanismes réglés de participation active de la société civile à titre astreignant), reconnaissance positive du dialogue des groupes sociaux au moyen du financement des frais crédités par les groupes pour leur fonctionnement, annulant l'actuelle politique de subventions.

177) Quand la potentialité d'une proposition reposera sur son degré d'acceptation par la citoyenneté, oublier que les gouvernements ont un déficit sévère de crédibilité peut nous conduire à l'échec. La seule direction politique capable d'incorporer des changements structurels sera une direction partagée, où les groupes sociaux disposent de mécanismes pour introduire des éléments de fond dans la politique environnementale.

178) Uniquement par des accords d'acceptation mutuelle on peut inverser l'actuelle relation de crispation-exclusion et imposition-confrontation, par une autre collaboration-mise en oeuvre et crédibilité sociale-amélioration environnementale, basée sur la création de conditions sociales au travers de l'information et de la participation qui rendent possible la récupération de notre habitat.

Produire les conditions sociales qui rendent possible la récupération de l'écosystème

179) Le déficit de crédibilité auquel font face les gouvernements au moment de mettre en oeuvre des programmes environnementaux, vient de son réformisme sans réforme, de son adoption d'un discours environmentaliste vide de contenu. Dans cette direction nous disons oui aux réformes, et non au réformisme de ceux qui ont changé leur langage pour que tout reste pareil.

180) Depuis une approche démocratique de minima, tant qu'on n'arrivera pas à un vaste consensus fruit du débat social sur le modèle de développement que nous voulons pour l'avenir, il est urgent pour les gouvernements d'adopter un moratoire qui concerne les plans et les projets avec un fort impact environnemental, par ses effets irréversibles sur la terre, la culture et la société dans son ensemble.



EZKERRA EUROPAREN ATARIAN
Nazioarteko topaketak 2006
SOKOA III

181) Seulement depuis la récupération de la valeur du collectif face à l'individualisme, de la revendication des valeurs émergentes et de la conscientisation de la citoyenneté, on pourra libérer des énergies créatives suffisantes pour rendre possible le nécessaire, un nouveau contrat social sur la base d'un modèle de développement alternatif.